



POUR VOUS, le DÉPARTEMENT agit !



LE DÉPARTEMENT EN ACTIONS Rapport d'activités 2019





Le rapport d'activités s'inscrit parmi les rites de la collectivité départementale en début d'année. Si ce recueil compile une série d'actions réalisées dans toutes les thématiques qui rythment notre quotidien, tout n'est pas relayé car il faudrait plusieurs tomes !

Entre les solidarités, les routes, l'aménagement des territoires, les collèges, etc., ce document permet malgré tout de fournir une certaine visibilité.

Le Département, c'est une gestion quotidienne à la fois pour les habitants et pour les territoires. Mais c'est aussi une gestion sur le long terme qui nécessite des ajustements, de l'adaptation, de l'imagination...

Aujourd'hui, le Département de Saône-et-Loire est une référence dans de nombreux domaines, il a démontré son rôle majeur de grande collectivité de proximité, et la nécessité de conserver cette strate territoriale. Cela, nous le devons à toutes celles et tous ceux qui nous permettent d'assurer la mise en œuvre de nos orientations politiques.

Les agents de la collectivité sont en effet un maillon fort de la chaîne, il est indispensable pour nous, élus, de pouvoir compter sur des personnes motivées et investies. La bonne collaboration est essentielle pour mener à bien nos ambitions et concrétiser nos actions. Une collaboration efficace, reconnue dans l'ensemble de notre territoire et aussi plus largement pour certains sujets. Si les solidarités dans leur globalité s'inscrivent au premier plan de nos compétences, nous restons très actifs dans bien d'autres domaines comme le sport, la culture ou encore l'attractivité des territoires. Assurer les réponses quotidiennes et anticiper, c'est bien ce que nous parvenons à faire depuis 5 ans.

Ensemble, nous avons encore du travail mais avant de porter un regard sur ce qui nous attend, je vous invite à découvrir, revivre, quelques moments qui ont jalonné 2019.

**André Accary,
Président du Département
de Saône-et-Loire**





SOMMAIRE

6 > 7

LES CHIFFRES CLÉS

8 > 9

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ET L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

10 > 13

LES TEMPS FORTS 2019

14 > 19

AGIR AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

- Centre de santé départemental
- Solidarités
- Collèges
- Routes et infrastructures
- Aménagement numérique

20 > 25

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- Espaces naturels sensibles
- Ressource en eau
- Démarche éco-responsable
- Voies vertes et bleue

26 > 31

AGIR POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

- Conseil départemental des jeunes
- Collège, jeunesse et sport
- Enfance et familles

32 > 37

AGIR POUR L'AUTONOMIE

- Personnes handicapées
- Insertion et logement social
- Personnes âgées

38 > 43

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

- Lecture publique
- Archives et patrimoine culturel
- Centre Eden
- Lab 71
- Action culturelle

44 > 50

AGIR POUR UNE GESTION RESPONSABLE DU BUDGET ET UN SERVICE DE QUALITÉ

- Moyens financiers
- Moyens informatiques
- Moyens humains
- Moyens généraux
- Moyens juridiques

51

ORGANIGRAMME AU 1^{ER} JANVIER 2020

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT

AGIR AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

5 centres de santé / **19** antennes • **5 263 KM** de routes départementales • **1 851** ponts • **710** murs de soutènement • **3** tunnels



AGIR POUR L'AUTONOMIE

10,66 % de travailleurs handicapés au Département
APA : **9 850** bénéficiaires à domicile
PCH : **1 829** bénéficiaires à domicile

AGIR POUR UNE GESTION RESPONSABLE DU BUDGET ET UN SERVICE DE QUALITÉ

2 110 agents • un budget primitif de **615 M€**
pour l'année 2019

AGIR POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

51 collèges publics • 10 collèges privés • 552 agents départementaux des collèges • 21 257 élèves • 680 élèves en Segpa collèges publics
23 classes Ulis dans le Département • 4 854 naissances • 1 242 visites de mamans à domicile par les sages-femmes de PMI • 3 949 visites à domicile auprès d'enfants par les puéricultrices de PMI

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

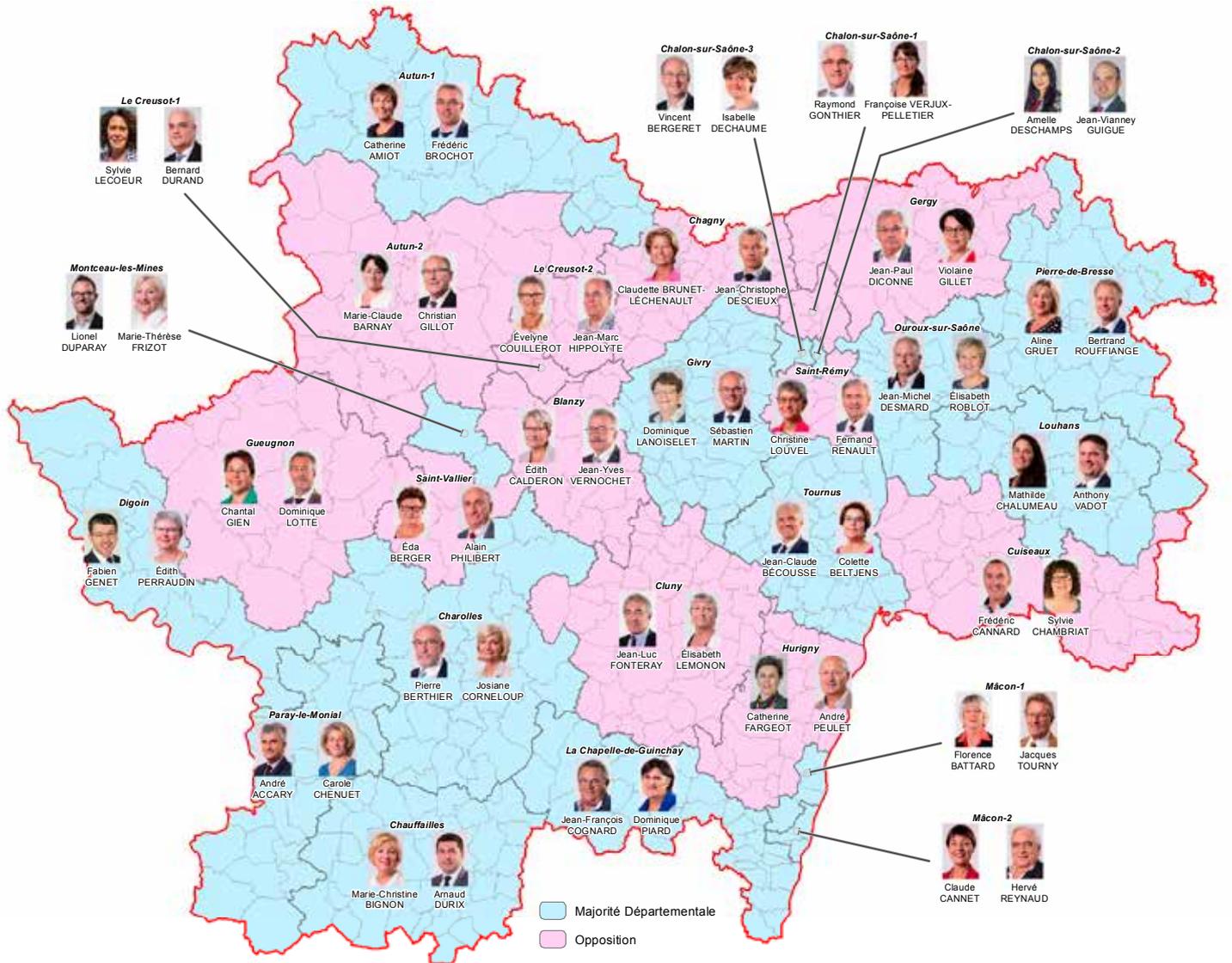
687 circuits labellisés Balades vertes • près de 5 000 scolaires et 6 500 visiteurs ont été accueillis cette année au Lab 71
• Centre Eden : près de 6 000 journées/enfants • 1 300 personnes accueillies dans le cadre des escapades nature • 950 visiteurs pour les portes ouvertes • 1 450 visiteurs pour la 12^e foire nature. • 280 KM de voies vertes et bleue

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

3 espaces naturels sensibles départementaux ZÉRO pesticides depuis 2016



LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



GIGN - 2018

Crédit Photo : CD71

Reproduction Interdite

Septembre 2019

Le Département, collectivité de proximité, accompagne la population au quotidien et à tous les âges.

- 29 cantons • 58 conseillers départementaux
- 8 575 km² • 64,8 hab/km² • 555 595 habitants
- 5 arrondissements • 567 communes • 20 intercommunalités

LES 29 CANTONS DE SAÔNE-ET-LOIRE



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



LE PRÉSIDENT

André Accary, conseiller départemental du canton de Paray-le-Monial depuis 2004, a été élu président du Conseil départemental de Saône-et-Loire le 2 avril 2015. Il est également adjoint au maire de Paray-le-Monial et 1^{er} vice-président du Grand Charolais.

Élu en son sein par le Conseil départemental après chaque renouvellement, le président représente l'exécutif du Département.

CHIFFRES CLÉS

• 357 rapports à la commission permanente

• 260 rapports à l'assemblée départementale



LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DÉLÉGUÉS

Le président du Conseil départemental est entouré de 12 vice-présidents et de 2 conseillers départementaux délégués.



SÉBASTIEN MARTIN

1^{er} vice-président, chargé de l'aménagement et de l'aide aux territoires, des infrastructures et des routes



CLAUDE CANNET

2^e vice-présidente, chargée des affaires sociales, du 5^e risque, des seniors, des personnes handicapées et des offres de soins



ANTHONY VADOT

3^e vice-président, chargé des finances et de l'administration générale



ISABELLE DECHAUME

4^e vice-présidente, chargée de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi et de la formation



FABIEN GENET

5^e vice-président, chargé du numérique, du très haut débit et des relations avec l'Union européenne



MARIE-CHRISTINE BIGNON

6^e vice-présidente, chargée du logement, de l'habitat et de la politique de la ville



FRÉDÉRIC BROCHOT

7^e vice-président, chargé de l'agriculture, de la forêt et de l'alimentation



MARIE-THÉRÈSE FRIZOT

8^e vice-présidente, chargée de l'enfance et des familles



JEAN-CLAUDE BÉCOUSSE

9^e vice-président, chargé de l'environnement, de l'eau, du développement durable, de la prévention des risques, de la sécurité et de la prévention de la délinquance, de l'éducation et des collèges



FLORENCE BATTARD

10^e vice-présidente, chargée des services publics et de la concertation citoyenne



PIERRE BERTHIER

11^e vice-président, chargé des sports, de la culture, du patrimoine, de la jeunesse et de la vie associative



ÉLISABETH ROBLOT

12^e vice-présidente, chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire



HERVÉ REYNAUD

conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine auprès du 11^e vice-président



MATHILDE CHALUMEAU

conseillère départementale déléguée aux collèges auprès du 9^e vice-président



LES TEMPS FORTS 2019



LE CHÂTEAU DE PIERRE-DE-BRESSE ACCUEILLE CARMEN DE BIZET (juillet)



ALAIN ROBERT DÉVOILE UN MAILLOT JAUNE SUR LA TOUR DES ARCHIVES (mai)



LE DÉPARTEMENT OUVRE DEUX NOUVELLES PORTIONS DE VOIES BLEUE ET VERTE (octobre)



2^E PRIX NATIONAL POUR LE CENTRE DE SANTÉ (avril)



OUVERTURE DE LA RD819 QUI RELIE SAÛNEOR AU RÉSEAU ROUTIER (octobre)



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE TIENT SALON POUR LA SECONDE FOIS (novembre)



NOUVEAU SUCCÈS POUR LA 2^E JOURNÉE DES ARMÉES (juillet)



PREMIÈRE JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME (novembre)



PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES (novembre)



ROUTE71 PREND SON ENVOL À BRANCON (mai)

LES TEMPS FORTS 2019



LA SAÛNE-ET-LOIRE FÊTE LA DIFFÉRENCE (mars)



ESPACE SAÛNE-ET-LOIRE
AU SALON DE L'AGRICULTURE (mars)



PREMIÈRE PIERRE DE L'EHPAD DE VIRÉ (janvier)



MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT :
ADOPTION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION HABITAT 71 (février)



CLAP DE FIN POUR LES TRAVAUX DU COLLÈGE ANNE-FRANK (septembre)



FIBRE OPTIQUE : INAUGURATION DES 275 PREMIÈRES PRISES (septembre)



3^È ÉDITION DES TROPHÉES DU SPORT (septembre)



ANNONCE DE LA CRÉATION DU PARC HISTORIQUE ET DE SPECTACLES (décembre)



SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LA RÉGION DE VARAŽDIN EN CROATIE (juillet)

Le Département agit
au plus près des habitants







AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Collectivité de proximité, le Département aménage le territoire. C'est ainsi qu'il a été le tout premier à mettre en place un centre de santé départemental et qu'il est présent au plus près des habitants que ce soit pour la santé, le social, les routes, les collèges.

Garant de l'équilibre territorial, il a engagé un vaste programme de développement de la fibre optique pour couvrir l'ensemble du département d'ici à 2022.

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

Pour répondre à la problématique de la démographie médicale, le Département a créé le premier centre de santé départemental de France en septembre 2017. La mise en place du centre de santé s'est faite de manière rapide et soutenue avec l'ouverture du premier centre de santé territorial en février 2018.

Pour les habitants, c'est la garantie de pouvoir consulter un médecin dans les plus brefs délais au plus près de leur domicile.

Le centre de santé départemental a permis de renforcer l'accès aux soins et d'apporter une réponse à la population. Depuis février 2018, 5 centres de santé territoriaux, 19 antennes ont été déployés sur l'ensemble du territoire et 50 médecins ont été recrutés. Le centre de santé permet par ailleurs d'assurer la continuité des soins par une large amplitude horaire – en semaine de 8 h à 20 h et le samedi jusqu'à 12 h - et une participation à la permanence des soins. Il propose un accès quotidien à des soins non programmés. Il pratique en outre le tiers payant et assure des visites à domicile pour les plus fragiles.

La vocation première du centre est d'assurer des consultations de médecine générale. Près de 80 000 consultations ont été réalisées sur l'ensemble des centres, plus de 26 500 patients différents ont été vus et 12 000 ont déclaré le centre comme médecin traitant.

En complément, le centre assure des consultations auprès des résidents des structures d'accueil de personnes âgées ou handicapées et des consultations en lien avec les missions départementales (protection maternelle infantile, aide sociale à l'enfance, personnes âgées, personne handicapées).

Depuis le 1^{er} novembre, le centre de santé accueille des infirmières en éducation thérapeutique. Il est devenu un lieu de formation en accueillant dès le 1^{er} novembre 2019, 10 étudiants en médecine. Enfin, le centre de santé s'efforce de mettre en place des projets innovants tels que la télémédecine qui sera déployée courant 2020.



CHIFFRES CLÉS

- 5 centres de santé
- 19 antennes
- + DE 80 000 consultations réalisées
- 12 000 patients ayant déclaré le centre comme médecin traitant
- 50 médecins généralistes recrutés



LA DIRECTION GÉNÉRALE AUX SOLIDARITÉS : UNE PRÉSENCE TERRITORIALE

La maison locale de l'autonomie de Chalon-sur-Saône accueille depuis le 14 octobre 2019 dans ses nouveaux locaux, plus modernes, plus spacieux, plus accessibles, les personnes en perte et en quête d'autonomie.

Avec 547 m² réhabilités entre juin et octobre 2019 dans un nouvel espace situé au 2, rue du Paradis (ancien Pôle emploi), la MLA de Chalon-sur-Saône devient un site à part entière, une porte d'entrée unique en regroupant dans un seul espace l'ensemble des partenaires utiles pour simplifier le quotidien des Chalonnais.

Ce rapprochement des équipes pour permettre aux usagers de trouver toutes les réponses souhaitées en un seul lieu sera bientôt reproduit avec les maisons des solidarités de Chalon Est et Chalon Ouest prochainement regroupées en une seule MDS, rue Pierre-Deliry.

Ouverture du lundi au vendredi :

🕒 8 h 45 - 12 h 15
13 h 45 - 17 h 15 (16 h 15 le vendredi)
📞 03 85 98 28 06
✉️ mla71chalon@saoneetloire71.fr



CHIFFRES CLÉS

- 3 territoires d'action sociale : Chalon/Louhans, Mâcon/Paray et Montceau-les-Mines/Autun/Le Creusot
- 19 maisons des solidarités
- 8 maisons locales de l'autonomie réparties sur l'ensemble du territoire départemental.



LES COLLÈGES



CHIFFRES CLÉS

- 51 collèges publics
- 10 collèges privés
- 19 M€ d'investissements



DESSERTE DU PARC D'ACTIVITÉS SAÔNEOR

La nouvelle route départementale 819 a été ouverte à la circulation le 10 octobre 2019. Cet axe de 2 km, au nord de l'agglomération chalonaise, relie la RD 906 et la RD 19 sur les communes de Fragnes-La Loyère et Champforgeuil mais également l'autoroute A6 et le parc d'activités Saôneor. Ce chantier exceptionnel de 22 M€ (cofinancé en partie par l'État, la Région et le Grand Chalon), a été porté par le Département.

Après 3 années d'études préalables, le chantier aura duré 3 ans et nécessité la construction de 2 ouvrages d'art pour franchir l'autoroute A6 (45 m) et la zone humide de la Thalie, la Thaliette et le canal du Centre (301 m). Tout en améliorant l'accès au parc d'activités, cette infrastructure réduira le trafic poids lourds dans les zones résidentielles et contribuera au dynamisme de l'activité économique du secteur.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

INAUGURATION DES 1^{RES} PRISES OPTIQUES

L'arrivée du réseau en fibre optique construit par le Département dans les trois premières communes (Bresse-sur-Grosne, Champagny-sous-Uxelles et Étrigny) qui bénéficient désormais du très haut débit a été inaugurée le 26 septembre 2019, en présence de représentants de la Région et de l'État qui financent l'opération tout comme l'Union européenne. De nombreux chantiers sont par ailleurs en cours dans toute la Saône-et-Loire.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Pour que l'ensemble des foyers soient desservis, le Département s'est fixé comme objectif de déployer progressivement le très haut débit sur l'ensemble des territoires non couverts par les opérateurs privés.

À la suite de la procédure initiée par le Département et acceptée par l'État (arrêté du 25 juillet 2019), la société Covage déploiera la fibre optique en

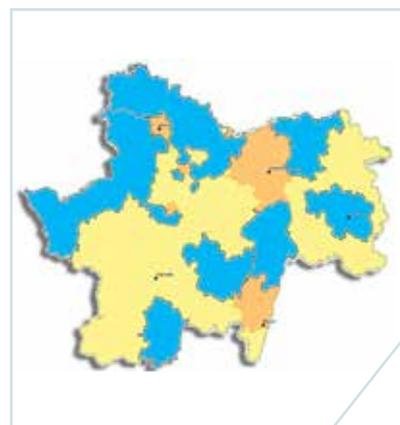
Saône-et-Loire sur ses fonds propres d'ici 2023, sur l'ensemble du périmètre initialement prévu en deuxième étape de déploiement.

Grâce à ce dispositif qui vient compléter le déploiement d'initiative publique opéré sous maîtrise d'ouvrage départementale et d'initiative privée en zone AMII, l'ensemble du territoire sera connecté à la fibre optique d'ici fin 2023 (10 000 prises en chantier).

UN INVESTISSEMENT POUR LE DÉPARTEMENT

En septembre 2019, le Département a annulé et repris à sa charge les contributions financières des établissements publics de coopération intercommunale, à hauteur de près de 24 M€, au titre du déploiement départemental.

Cette décision a été prise afin de garantir l'équité de traitement entre les territoires situés dans les zones déployées et financées par les opérateurs privés, et ceux concernés par le réseau d'initiative publique.



CONSTRUCTION DES RÉSEAUX EN FIBRE OPTIQUE :

- **RIP**
Réseau d'initiative publique
102 000 foyers d'ici à 2022
- **AMEL**
Zone de l'appel à manifestation
d'engagements locaux
95 000 foyers d'ici à 2023
- **AMII**
Zone de l'appel à manifestation
d'intention d'investissement
135 000 foyers d'ici à fin 2020

RD 980 RECTIFICATION DE VIRAGES À MARY

Des travaux d'envergure sur la section de route comprise entre Les Brosses-Tillots sur les communes de Mary et Saint-Marcellin-de-Cray vont adoucir les virages et décaler l'axe de la route côté amont. La RD 980 est une route à grande circulation au tracé sinueux et en pente. Elle présente aussi des affaissements. Les travaux estimés à 5 M€, à la charge du Département, sont prévus sur deux ans.

La première phase s'est déroulée de juin à octobre 2019 ; la seconde est planifiée entre juin et octobre 2020. Avec ces travaux, le Département souhaite diminuer efficacement le nombre d'accidents matériels constatés sur cet itinéraire tout en améliorant le confort des automobilistes.



RD 680 ENROBÉS PHONIQUES À MONTCHANIN

Les habitants du quartier de l'Orée-du-Bois à Montchanin subissent des nuisances quotidiennes du fait du bruit incessant de la circulation. Le Département de Saône-et-Loire a choisi d'appliquer un enrobé phonique destiné à réduire l'impact sonore sur une portion de la RD 680. Les travaux, d'un montant de 410 000 €, ont été conduits en juillet 2019.

Des aménagements complémentaires accentuent l'efficacité de l'enrobé. Ce type de revêtement, jusqu'à présent peu utilisé en Saône-et-Loire, convient à des secteurs au trafic élevé, à proximité de zones d'habitation denses.



CHIFFRES CLÉS

- **41 M€** au budget pour les routes :
 - **36 M€** en investissements
 - **4,8 M€** en fonctionnement
- **5 263 KM** de routes départementales
- **280 KM** de voies vertes et bleue
- **1851** ponts
- **710** murs de soutènement

- **3** tunnels
- **5** services territoriaux d'aménagement :
 - Autonais,
 - Chalonnais,
 - Charolais,
 - Louhannais,
 - Mâconnais
- **24** centres d'exploitation



Le Département agit
pour l'environnement





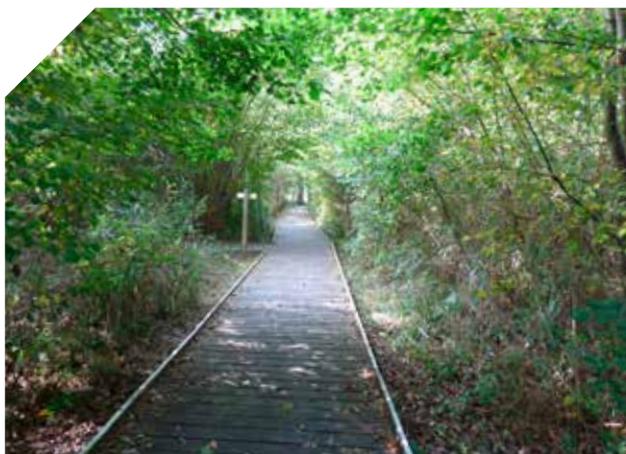


PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Le Département mène une politique volontariste de préservation de l'environnement. Très impliqué, il agit au quotidien pour entretenir et développer des espaces naturels sensibles, préserver les milieux aquatiques, protéger la ressource en eau, réduire la précarité énergétique, lutter contre les espèces végétales invasives.

Inventeur du concept « voie verte », il entend également développer un tourisme respectueux de l'environnement en proximité de la nature. En 2020 le Département lancera son plan environnement.

RÉPARER LE PLATELAGE DU MARAIS DE MONTCEAUX-L'ÉTOILE



Le Département protège et met en lumière plusieurs sites remarquables sur son territoire. Le marais de Montceaux-l'Étoile a ainsi été acquis par la collectivité afin de le préserver et de le faire découvrir au public.

Ouvert gratuitement et librement toute l'année, cet espace naturel sensible de 6 ha s'intègre dans un paysage bocager où les prairies sont bordées de haies. Il offre une diversité d'habitats caractéristiques des milieux humides colonisés par une faune variée.

Ce milieu fragile a été aménagé par le Département qui en a néanmoins encadré et limité les accès. Après la traversée de la prairie bocagère en passant par les mares, un cheminement en platelage bois guide les pas des visiteurs. Du fait d'un environnement particulièrement humide, ce platelage

commençait à se dégrader à certains endroits. Sa réfection a été décidée pour remplacer le cheminement existant posé au sol par un platelage sur pilotis.

Ces travaux de rénovation en régie ont débuté mi-octobre 2019. Au terme de cette mise en valeur, ce lieu de découverte et de sensibilisation à la protection de la biodiversité pourra à nouveau être librement foulé par les amateurs de nature et les scolaires ou lors de visites guidées programmées.



PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

La direction accompagnement des territoires a conduit avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne un important diagnostic sur l'état des lieux des eaux de la partie « Loire » du département. Ce travail de synthèse se décline en indicateurs et cartes, liés à la ressource en eau, à l'assainissement et aux milieux aquatiques.

Il a permis de définir des actions en matière d'animation et de diffusion d'information (par exemple l'*Observatoire de l'eau*) auprès des collectivités gérant directement ces compétences et en lien avec les priorités d'intervention de l'agence.

Cet important travail a permis de nouer un partenariat de 3 ans avec l'agence permettant de dégager des financements pour les actions menées par le Département en matière d'assistance technique et d'animation. La convention ad hoc a été adoptée à l'assemblée départementale de juin 2019.



Parallèlement l'agence peut accorder des crédits pour les travaux menés par le Département dans le cadre de la continuité écologique ou la préservation de la ressource en eau.

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Les procédures de protection des ressources en eau sont longues (moyenne de 7 ans) et complexes, c'est pourquoi le Département apporte aux collectivités un soutien technique pour leurs mises en place via son assistance technique.



Ces procédures permettent de préserver durablement la ressource des pollutions accidentelles, voire diffuses, qui pourraient la rendre inutilisable pour produire de l'eau potable.

Les premières évaluations des mesures prises ont été menées en 2019. Le suivi de la qualité de l'eau brute a ainsi montré une nette amélioration des teneurs en nitrates dans les puits du syndicat des eaux de Bourbince Oudrache, en lien direct avec l'instauration des périmètres de protection des captages (PPC) complété par la mise en œuvre d'un programme d'action sur l'ensemble du bassin versant.

L'évaluation des actions menées depuis 3 ans dans le bassin d'alimentation du champ captant (BAC) du syndicat de la région de Verdun-sur-le-Doubs a mis en avant les progrès réalisés, sur la base du volontariat, par les acteurs de ce territoire, en premier lieu les exploitants agricoles. Les taux de nitrates respectent les valeurs guide sanitaires et de nouvelles marges de progrès ont été identifiées pour diminuer la présence de résidus phytosanitaires.

Ces retours d'expérience bénéficieront à d'autres collectivités par le biais de

la cellule départementale d'appui à la protection des captages, qui mutualise cette connaissance et dispose d'un savoir-faire reconnu par nos partenaires.

CHIFFRES CLÉS

- 31 procédures périmètres de protection des captages en cours dont 27 sous convention de mandat avec le Département
- Appui technique pour 3 procédures bassins d'alimentation des captages



En 2019, dans le cadre de l'AAP, 166 projets développement durable ont été cofinancés par le Département pour un montant total de 4,73 M€ :

- 24 projets d'amélioration de l'habitat : 397 010 €
- 78 projets de bâtiments durables : 1 402 349 €
- 8 dossiers liés aux déplacements doux : 407 124 €
- 5 projets liés aux énergies renouvelables : 81 671 €
- 2 projets d'équipements sportifs durables : 28 656 €
- 1 projet d'équipement pour la petite enfance durable : 24 300 €
- 3 projets liés à la gestion optimisée des déchets : 279 651 €
- 45 projets liés à la gestion durable de la ressource en eau et des systèmes d'assainissement : 2 110 262 €

L'agence technique départementale soutenue par le Département, a également conseillé et accompagné la mise en œuvre de 107 projets de collectivités en rapport avec les énergies renouvelables et 187 projets en rénovation ou en construction de bâtiments depuis 2015.

CHIFFRES CLÉS

- 250 conventions d'assistance technique
- 400 stations d'épuration suivies
- 900 visites terrain/an

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, D'EAU ET DE PAPIER

Le Département possède un important patrimoine bâti, plus de 280 sites dont de nombreux bâtiments anciens énergivores. Le bilan carbone représentait 1 531 tonnes de CO₂ émis en 2017 (sur une partie du patrimoine seulement).

En 2018, le raccordement de six sites au chauffage urbain de la Ville de Mâcon permet de réduire les émissions de 30 % par rapport à 2017. L'ajout de 24 centres d'exploitation, 40 armoires de téléphonie et l'intégration progressive de 38 collèges augmente de fait, le bilan carbone avec 3 729 tonnes de CO₂ émises au 1^{er} janvier 2019

pour une consommation énergétique de 18 512 mégawatts/heure. Les 38 collèges représentent 2 411 tonnes, d'où la définition d'un important programme de travaux pour hausser la performance énergétique de ces établissements scolaires.

Stable depuis 2017, la consommation d'eau augmente légèrement en 2018, avec 15 000 m³. Afin de diminuer les consommations d'eau dans les collèges, le Département cherche à utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement et à respecter des dosages. Il met en place un système connecté de détection des fuites et des anomalies. En cas de fuite importante, la coupure est automatique.

La réduction des quantités imprimées et l'utilisation de papier recyclé ou issu de gestion forestière durable, font partie intégrante des mesures environnementales concrètes mises en œuvre. Autant que la généralisation de la dématérialisation, l'implication des agents à « imprimer responsable », contribue à progressivement diminuer la consommation de papier dans les services. À signaler également que l'imprimerie départementale conserve son label Imprim'Vert depuis juin 2012.



RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Département intervient au titre du programme Habiter mieux de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), pour soutenir les travaux d'économie d'énergie des propriétaires occupants sous conditions de ressources. L'aide forfaitaire versée est de 500 €.

En 2019, environ 200 propriétaires occupants très modestes en ont bénéficié, représentant un montant total de 100 000 €.

Pour favoriser les travaux d'isolation et le recours aux énergies renouvelables chez les particuliers, le Département a également mis en place un dispositif Aides habitat durable. En 2019, 248 dossiers ont été financés, représentant un engagement de 123 000 €.

L'Espace info énergie du Conseil en architecture, urbanisme et environnement, soutenu par le Département, a renseigné près de 2 000 particuliers.

LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES, EXOTIQUES OU TOXIQUES

Depuis 2015, le Département a adopté un plan de lutte contre l'ambrosie pour une meilleure connaissance des zones concernées et de la densité des foyers, mais aussi, des espèces et de leur progression dans le milieu. Chacun des cinq services territoriaux d'aménagement dispose désormais d'un coordonnateur ambrosie et chacun des 24 centres d'exploitation, de son référent formé aux grands principes de gestion de cette plante pour l'empêcher de se reproduire sans utiliser de pesticides. La cartographie de présence de l'ambrosie en Saône-et-Loire est en cours, disponible fin novembre 2019. Les relevés sont réalisés sur tablette avec coordonnées GPS, tout est automatisé, l'objectif étant de maintenir une surveillance pendant au moins 10 ans.

La politique de fauchage a été adaptée au cycle de croissance de l'ambrosie à raison d'une coupe trois fois par an, en mai, fin juin et en septembre.

Le Département soutient également la lutte contre la flavescence dorée qui nuit à la vigne, contre le moustique tigre et le frelon asiatique.



RANDONNÉE : ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ET RENFORCÉ

La mise en œuvre des compétences touristiques par les intercommunalités a conduit le Département en 2019 à moduler son accompagnement en matière de randonnée en fonction des besoins : formation d'ambassadeurs locaux de la randonnée (ex : communauté urbaine Creusot-Montceau), conception, appui technique et soutien financier pour de nouvelles Balades vertes (ex : communauté de communes du Grand Charolais), production et transmission de données (ex : communauté de communes Nord-Bresse Intercom' ; communauté de communes du Grand Autunois Morvan).

La politique départementale en faveur de la randonnée a été renforcée lors d'un vote en assemblée plénière de septembre. Elle conforte le positionnement du Département en tant qu'animateur, soutien des intercommunalités sur cette thématique.

Dans la continuité des Balades vertes, le Département prépare la réalisation de quelques grandes boucles ayant vocation à mettre en lumière ses richesses patrimoniales et naturelles les plus emblématiques et favoriser l'attractivité touristique de la Saône-et-Loire.

CHIFFRES CLÉS

- **687** circuits labellisés Balades vertes sur un total de **374** communes
- Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées 71 actualisé de **9 852 KM** dont **5 673 KM** de chemins ruraux



VOIE VERTE, SAINT-LÉGER-SUR-DHEUNE SAINT-JULIEN-SUR-DHEUNE



La section de voie verte reliant sur 11 km Saint-Léger-sur-Dheune à Saint-Julien-sur-Dheune a été officiellement mise en service le 3 août 2019. Ce nouvel itinéraire alterne les sections en site propre et en site partagé sur des voies communales existantes. Il emprunte par ailleurs aussi bien le domaine public fluvial que des portions nouvellement créées en fond de parcelles agricoles.

Les travaux d'aménagement se sont déroulés de mars à juillet 2019 et ont nécessité un investissement de 2 282 000 € du Département de Saône-et-Loire. Outre les travaux traditionnels de voirie, ce projet a également vu la mise en place d'une passerelle en aluminium franchissant la rivière Dheune sur la commune d'Essertenne.

Une fin provisoire a été mise en œuvre, les contraintes techniques des dernières centaines de mètres pour rejoindre la voie verte existante à Saint-Julien-sur-Dheune exigeant des études préalables ainsi que des procédures environnementales et administratives.

VOIE BLEUE, TOURNUS - OUROUX-SUR-SAÔNE

La section d'itinéraire cyclable voie bleue de 22 km (dont 18 sont situés sur le domaine public fluvial le long de la Saône) qui relie Tournus à Ouroux-sur-Saône est la dernière à aménager dans le cadre de l'actuel schéma directeur des voies vertes du Département.

Il s'agit aussi de la dernière section à réaliser en Saône-et-Loire sur l'itinéraire national V50 Moselle-Saône (700 km entre Lyon et Luxembourg), faisant l'objet d'une mise en tourisme interrégionale partagée.



Les travaux d'aménagement, pour un montant de 1 200 000 € TTC, ont démarré le 2 septembre 2019. L'achèvement de ce chantier est prévu fin février 2020, dans la perspective d'une mise en service au printemps.

Pour cette voie touristique, des subventions ont été obtenues par le Département à hauteur de 40 % auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de 20 % auprès de l'Europe (programme Fonds européen de développement régional Rhône-Saône).

Le Département agit
pour l'enfance et la jeunesse







GRANDIR EN SAÔNE-ET-LOIRE

L'action du Département dans ce domaine consiste à accompagner les jeunes vers l'âge adulte en mettant en œuvre des actions impliquant les collégiens ainsi qu'en développant des conditions optimales d'accueil dans les collèges.

Le Département exerce également une mission importante de protection des familles et des enfants en difficulté lorsque cela est nécessaire : protection de l'enfance en danger, prévention des violences intra-familiales... et conduit des actions de prévention au plus près des habitants.

LA CRÉATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Le Conseil départemental des jeunes a été créé à la rentrée 2019. Il s'agit d'une véritable assemblée départementale. Il est parrainé par Sandrine Martinet, championne paralympique de judo.

Constitué de jeunes collégiens de 5^e et 4^e, élus en binômes garçon/fille pour deux ans, il alterne sessions plénières à Mâcon et réunions décentralisées et permet aux jeunes élus de connaître le fonctionnement des collectivités territoriales, de s'exprimer, de débattre et de conduire des projets jusqu'à leur réalisation. Ces derniers, qui profiteront aux 22 000 collégiens du département, permettront de mettre en valeur les richesses culturelles, sociales, sportives ou environnementales du Département.

Il s'agit également de co-construire avec les jeunes élus des politiques publiques dans le champ des compétences du Département notamment la santé, le sport, le handicap, l'alimentation ou les nouvelles technologies.



CHIFFRES CLÉS

- 60 000 € de budget annuel
- 38 collèges
- 76 jeunes élus à parité garçon/fille



UNE RESTAURATION SCOLAIRE DE QUALITÉ

Chaque jour les élèves des 51 collèges du Département disposent d'une restauration de qualité, avec des repas préparés par les agents du Département. Les cuisines de chaque collège s'adaptent aux besoins pour satisfaire et associer les convives : élaboration des menus, choix des produits ou tri des déchets...

Le Département favorise les circuits courts et les produits locaux, grâce à la plateforme Agrilocal qui met en relation les producteurs et les cuisiniers des collèges. Les collèges peuvent bénéficier d'un soutien financier : la moitié de leur commande est remboursée par le Département, sous forme d'une subvention d'investissement.

En parallèle, les services du Département effectuent d'importants travaux pour rénover les demi-pensions, améliorer l'acoustique des réfectoires et les conditions de déjeuner des élèves et faciliter le travail des agents de restauration.

CHIFFRES CLÉS

- 39 collèges inscrits sur la plateforme Agrilocal
- 16 357 repas servis chaque jour
- 2,2 millions de repas par an
- 415 000 € d'achat de matériels de cuisine



JOURNÉE PRÉVENTION PMI 26 MARS 2019



Pour la première fois, une journée dédiée à la protection maternelle et infantile (PMI) s'est déroulée le 15 octobre 2019 à Charnay-lès-Mâcon. L'objectif était de valoriser et mieux faire connaître les missions du Département

en matière de protection maternelle et infantile et plus particulièrement de prévention.

La matinée réservée aux professionnels comprenait la projection d'un film créé pour cette occasion et deux conférences par un psychosociologue et un psychiatre spécialisé en périnatalité. L'après-midi s'ouvrait aux familles, avec une conférence sur les émotions de l'enfant et de nombreux stands et ateliers sur des thématiques telles que : la préparation à la naissance, le retour à la maison avec un bébé, la vie de couple avec un enfant, la santé de l'enfant, le portage en écharpe, le massage bien-être, les activités d'éveil... Ceux-ci étaient animés par les professionnels de PMI, le Sdis, les archives départementales et le service documentation.

CHIFFRES CLÉS

- 4 854 naissances
- 1 242 visites de mamans à domicile par les sages-femmes de PMI
- 3 949 visites à domicile auprès d'enfants par les puéricultrices de PMI

POUR LES 3-4 ANS :

- 87 % bilans sensoriels à l'école
- 40 % bilans médicaux
- 3 640 agréments assistants maternels



PREMIER ACCUEIL DES MNA : UN NOUVEAU SERVICE

Le nombre de jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés au Département a considérablement augmenté en 2018. Afin de répondre aux besoins, le service mineurs non accompagnés a organisé l'internalisation de la fonction d'accueil des jeunes primo-arrivants.

Deux séries de modulaires ont été positionnés sur le site de l'espace Duhesme, l'un pour l'accueil des jeunes et l'autre pour l'équipe chargée des évaluations et de l'activité administrative. Cela permet de répondre aux arrivées de jeunes et de proposer un accueil dans des conditions matérielles et éducatives au plus près des besoins (repas, douche, vestiaire, repos possible, écoute et accueil, soins, évaluation). La mise en œuvre de la fonction d'accueil des jeunes a permis un travail de proximité entre l'arrivée, les éléments nécessaires à l'évaluation de minorité et d'isolement, et la prise en charge physique des jeunes. Un protocole de coopération avec les services de l'État a été élaboré en 2019 afin de mobiliser l'ensemble des intervenants auprès de ce public.



TAS CHALON-LOUHANS

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



2019 a été marquée par :

- la poursuite de la mobilisation des professionnels dans le réseau VIF chalonnais,
- le renforcement du traitement partenarial des situations individuelles et la formalisation du réseau VIF de la Bresse bourguignonne,

- un partenariat gendarmerie-mairie-service social départemental à Sennecey-le-Grand qui s'est traduit par une réunion publique sur les violences intrafamiliales,
- des actions de prévention et la création d'un jeu, par le réseau Épicéa.

UNE IMPLICATION RENOUVELÉE DANS LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Agir préventivement et collectivement auprès des familles et des enfants afin d'éviter des dégradations dans les relations familiales : c'est le défi qu'ont décidé de relever les professionnels du territoire d'action sociale de Chalon-Louhans !

- Parent'chantement : chanter ensemble pour développer le lien parents-enfants,
- ateliers de réflexion parents-enfants pour mieux se comprendre et communiquer en famille,

- ateliers enfants et parents/enfants autour du jeu pour renforcer le lien familial,
- Parendole pour faciliter la place des parents au sein de l'école,
- soirée théâtre pour mieux vivre l'adolescence de son enfant,
- ateliers livre : pour que parents et jeunes enfants partagent un moment d'échanges, facteur de développement du langage chez l'enfant,
- Pas à pas : pour mieux préparer les parents dès la grossesse à la naissance de leur enfant.



TAS MÂCON-PARAY

FORUM DES ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives, dites de développement social local, sont une des formes d'accompagnement des personnes en difficulté mises en œuvre par les travailleurs sociaux du Département.

Le territoire d'action sociale (TAS) de Mâcon-Paray organise régulièrement des présentations de l'ensemble de ces actions sociales collectives comme le 24 juin 2019 à Mâcon.

Chaque équipe tient son stand avec panneaux d'expo, projection, démonstration, mise en situation qui permettent de découvrir les actions

collectives ainsi que les réseaux de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) et de prévention et d'information pour l'enfance et l'adolescence (Épicéa).



DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Le 14 octobre 2019, les agents du territoire d'action sociale de Mâcon-Paray ont participé à une journée de réflexion sur le thème du « Développement du pouvoir d'agir ».

Bertrand Hagenmuller, sociologue et réalisateur de films, a animé cette journée qui comprenait une conférence participative, des projections de films et des temps d'échanges collectifs.

Les participants ont apprécié les expériences et les témoignages présentés. La question de la participation des usagers aux dispositifs de l'action sociale a trouvé un réel écho.



LA CLASSE CULTURELLE NUMÉRIQUE

Autun La Chataîgneraie, Chagny, Cuisery, Le Creusot La Croix-Mené, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Marcel, Sanvignes et l'Érea de Charnay-lès-Mâcon ont activement participé à la classe culturelle numérique sur le thème de l'empreinte : mon empreinte sur les réseaux, mon empreinte dans mon environnement.



Accompagnés dans leur démarche par les professeurs et la journaliste Sandra Thillier, près de 200 collégiens ont cherché des informations, les ont vérifiées, en ont fait un script puis ont tourné des vidéos avec leur tablettes.

Leurs films sont visibles sur la chaîne YouTube [monempreinte71](https://www.youtube.com/channel/UCmonempreinte71). L'ensemble de ces jeunes cinéastes ont pu se retrouver le 9 mai 2019 au Lab71 à Dompierre-les-Ormes pour découvrir le travail de toutes les classes et apprendre à se prémunir contre le harcèlement ou encore décrypter les infox avec la youtubeuse Aude Favre de *What the fake*.

Le concept et la qualité des interventions ont beaucoup plu, pour preuve : 271 élèves de quatrième et de troisième issus de 11 établissements participent au projet « Imaginons... » pour l'année scolaire 2019/2020. Dès début mai 2020 leurs productions seront visibles sur la chaîne www.imaginons71.fr

L'AIDE ÉDUCATIVE À DOMICILE : UN LEVIER DANS LA RELATION PARENTS/ENFANTS

L'équipe d'aide éducative à domicile du territoire d'action sociale de Montceau-Le Creusot-Autun a imaginé, impulsé et conduit diverses actions collectives. Le travail mené avec l'enfant, le jeune ou la famille, dans le cadre de ces sorties collectives, permet une approche complémentaire au travail éducatif habituellement réalisé au sein des familles en individuel.



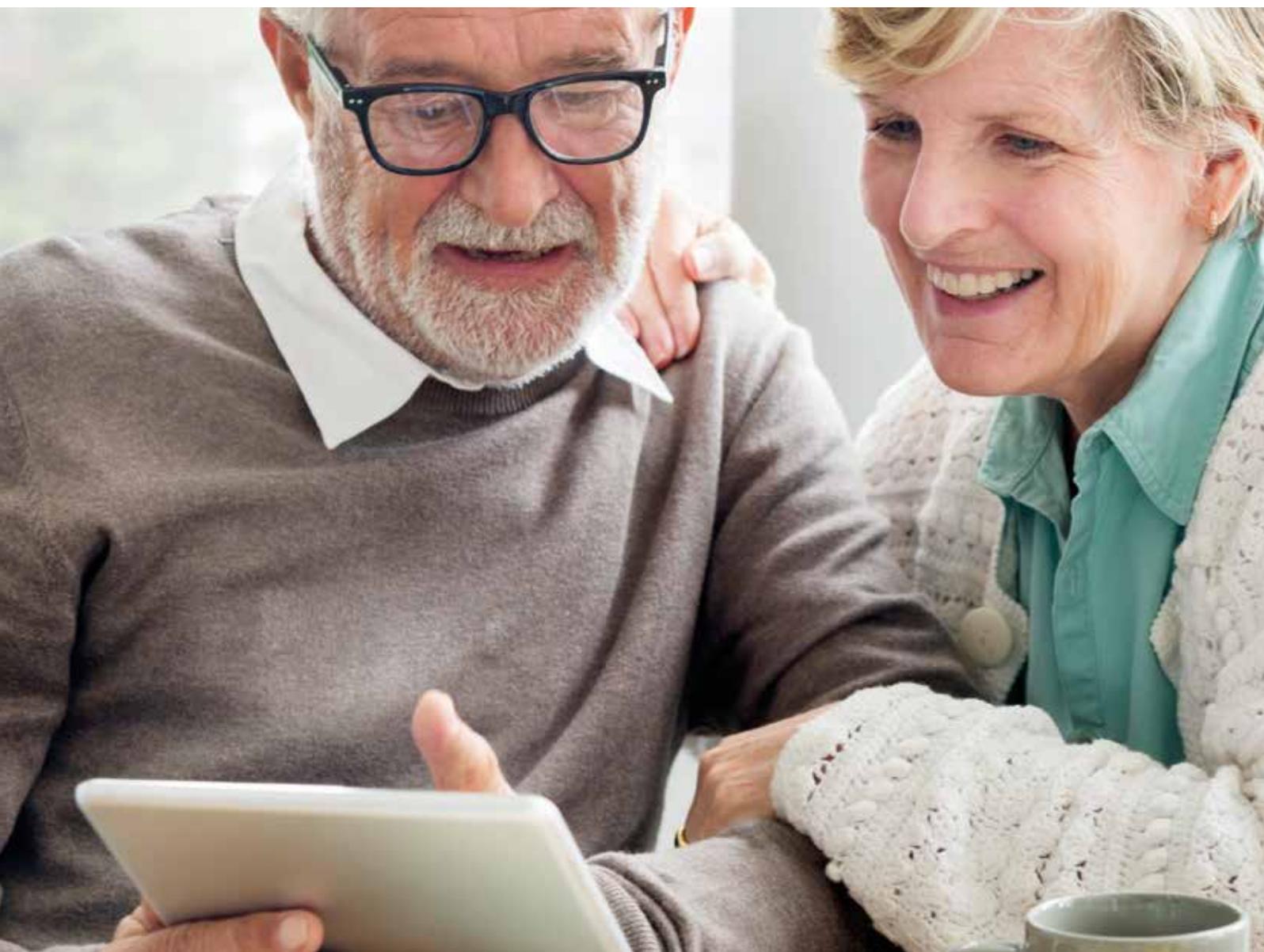
C'est ainsi que 7 actions collectives ont eu lieu en 2018 : 127 personnes dont 97 enfants de tous âges ont participé à ces temps cette année. Par exemple, un projet atypique sur 3 jours du 17 au 19 août, s'est concrétisé en été au

centre Eden de Cuisery, site pédagogique du Département. La préparation a été confiée aux parents, à leurs enfants, encadrés par les travailleurs sociaux. L'action collective est un mode d'intervention sociale visant la valorisation des potentialités des personnes et leurs habiletés.

L'action collective s'inscrit donc dans une démarche observatoire qui permet d'appréhender le travail de prévention avec les familles sous un angle participatif quelles que soient les problématiques familiales. Un bilan, évaluation programmée avec les familles, vient clore l'expérience partagée.



Le Département agit
pour l'autonomie







FAVORISER L'AUTONOMIE

S'il a vocation à favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le Département accompagne également l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté.

Ses actions en direction des personnes âgées et/ou handicapées visent principalement à simplifier les démarches, favoriser l'autonomie, accompagner, insérer les travailleurs handicapés. En matière d'insertion, le Département souhaite allouer les allocations RSA aux familles qui en ont le plus besoin et permettre le retour ou l'entrée dans l'emploi des personnes en difficulté sociale.

TRAVAIL + HANDICAP, UNE RÉALITÉ CONCRÈTE ET QUOTIDIENNE AU DÉPARTEMENT

La collectivité s'est emparée en 2019 des événements majeurs proposés à tous les employeurs, tels que le Duo-day le 16 mai (8 binômes constitués pour une journée complète) et la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées le 19 novembre, pour une information privilégiée sur le handicap invisible, notamment psychique, mental ou cognitif. Ces deux temps forts ont fait l'objet d'une promotion particulière



dans la campagne de communication interne « Changeons de regard sur le handicap ». Soucieux de poursuivre une dynamique positive, le Département prépare activement de nouveaux engagements conventionnés avec le FIPHFP, en mobilisant tous ses acteurs internes et ses partenaires pour l'accès durable aux responsabilités

professionnelles, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, afin de leur permettre d'exercer pleinement leurs compétences.

Le Département s'est engagé dans une politique d'emploi, d'intégration et d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui s'est traduite par la signature de 2 conventions successives avec le Fonds pour l'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique. Dépassant, l'obligation légale, la collectivité affiche un taux de travailleurs handicapés de 10,66 % en 2019.

ENTREPRENEURIAT SOCIAL



Le 8 novembre 2019, s'est déroulé le 2^e salon de l'économie sociale et solidaire (ESS) à L'Embarcadère de Montceau-les-Mines. Il a rassemblé près de 90 exposants faisant partie intégrante de l'ESS. Ils ont pu valoriser leurs actions et partager leurs valeurs auprès

des entreprises, des élus mais aussi du grand public, et ainsi promouvoir l'entrepreneuriat social en Saône-et-Loire. Cette journée a été rythmée par 11 cafés-débats sur des thématiques fortes de l'ESS. Ce salon est issu d'une réflexion partagée dans le cadre des travaux du Pacte territorial d'insertion (PTI).

Après 2 années d'existence, le PTI fédère aujourd'hui environ 700 partenaires. Tous ont cette même volonté de travailler ensemble pour apporter des réponses aux personnes ayant des besoins en termes d'insertion sociale et professionnelle. En 2019, le Département a organisé

10 jeudis du PTI comptant environ 500 participants autour de thématiques comme le lien employabilité et public en situation de handicap, les exploitants agricoles, le logement pour les jeunes en insertion, les gens du voyage...

À titre d'exemple, les travaux engagés avec les acteurs du PTI ont abouti à l'émergence du " Process bâtiment " : un outil pour valoriser les métiers et élaborer un process pour intégrer de nouveaux salariés dans les entreprises afin de compenser les vacances de poste actuelles.

LE PLAN DE CONTRÔLE RSA

Le principe du plan de contrôle des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) du Département de Saône-et-Loire a été validé par l'assemblée départementale du 18 juin 2015.



En janvier 2019, la direction de l'insertion et du logement social (DILS) a mis en œuvre un plan de contrôle expérimental d'un an, à moyens

constants, et dont les objectifs sont la prévention des anomalies, le respect du droit et la limitation des indus. Il s'agit de vérifier les déclarations des bénéficiaires du RSA de leurs ressources et de leur situation familiale et professionnelle au moyen d'un questionnaire et de pièces justificatives. Ces contrôles sont réalisés par des agents habilités par le président du Département.

Le plan de contrôle s'appuie sur un partenariat affirmé avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse régionale de mutualité sociale agricole (CRMSA) mais également la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Au 31 octobre 2019, le plan de contrôle

a permis de régulariser des situations non conformes, de passer des dossiers en commission des fraudes et d'orienter des dossiers pour un accompagnement social ou professionnel plus approfondi.



CHIFFRES CLÉS

- 431 contrôles
- 51 calculs d'indus
- 36 demandes enquêtes CAF
- 131 clôtures conformes
- 80 suspensions du versement du RSA pour refus de contrôle
- 6 dossiers passés en commission des fraudes

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

2019 a été marquée par une démarche de « fabrique » :

- d'un nouveau cadre territorialisé des politiques de prévention de la perte d'autonomie avec une articulation affirmée entre les priorités territoriales de la Conférence des financeurs (CFPPA), des contrats locaux de santé et du projet territorial des solidarités ;
- d'une méthode de coordination des actions de proximité dans le champ de l'isolement et la mobilité des personnes âgées s'appuyant sur l'instance de concertation qu'est le conseil de territoire.

Le TAS de Montceau-Autun-Le Creusot a ainsi consacré son premier conseil de territoire 2019 aux actions collectives en direction des seniors et de la prévention de la perte d'autonomie. À ce titre, en moyenne 71€ par habitant de plus de 60 ans ont été consacrés par les financeurs sur le territoire de Montceau-Autun-Le Creusot.

DES MAISONS LOCALES DE L'AUTONOMIE À PROXIMITÉ DES HABITANTS

La maison locale de l'autonomie de Montceau-Autun-Le Creusot bénéficie depuis le 16 avril 2019 d'une nouvelle vitrine en centre ville d'Autun.

La personne âgée ou handicapée et son entourage disposent ainsi d'une porte d'entrée sur les services à la personne et les allocations départementales afférentes (APA, PCH...).

Une équipe de 12 agents, départementaux ou associatifs, est présente pour orienter les habitants dans leurs démarches, simplifier le parcours des personnes et coordonner les intervenants. Chaque site accueille entre 3 000 et 4 500 personnes par an et répond à 5 000 appels téléphoniques d'usagers ou d'aidants.



FAVORISER L'AUTONOMIE ET AGIR POUR L'INCLUSION

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

Rendre plus accessible et faciliter l'ouverture des droits tels sont les objectifs des démarches en ligne mises en place par le Département. Accessibles à toute heure et évitant un déplacement pour le dépôt d'un dossier, trois télé-services ont ainsi été conçus et pour partie mis en service en 2019 : la première demande d'APA, le dossier MDPH et la demande de transport pour les élèves en situation de handicap (414 demandes déposées en 2019 pour cette dernière).

Couplées à la mise en place du nouveau formulaire MDPH qui intègre l'ensemble des dimensions relatives aux besoins des personnes et au déploiement du système d'information tronc commun de la MDPH, ces avancées permettront d'améliorer le service rendu.



Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2019, la MDPH met en œuvre l'allongement de la durée maximale d'attribution de certains droits pour les personnes handicapées, ainsi que leur attribution sans limitation de durée pour les personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement. Ainsi jusqu'à septembre 2019, 304 décisions d'attributions sans limitation de durée ont été prises pour les bénéficiaires de l'AAH, 1 258 pour ceux de la CMI invalidité, 1 547 concernant la CMI-stationnement.

FAVORISER L'INCLUSION

Engagé dans la démarche Territoire 100% inclusif, le Département s'implique pour rendre visible les possibles de l'inclusion des personnes avec un handicap, en particulier par le biais des événements : *La Saône-et-Loire fête la différence* en mars 2019 et la *Journée Autisme* en novembre 2019.

Il modifie également l'approche de ses politiques en déployant un programme d'habitat inclusif à destination des personnes âgées et handicapées, qui les rend acteurs de leurs choix de vie. 6 projets représentant plus de 60 logements potentiels ont été retenus et seront mis en œuvre à partir de 2020.



Revalorisation de l'APA pour les heures de services d'aide à domicile.

- au 1^{er} novembre 2019, le montant horaire de prise en charge est passé de 19,60 € à 20,10 € pour les bénéficiaires ayant des ressources supérieures à 802,93 € pour une personne seule et 1 364,98 € pour un couple.
- depuis le 1^{er} novembre 2018, au-dessous de ces seuils de ressources, l'APA s'établit à 20,50 €.

SOUTENIR L'AUTONOMIE À DOMICILE

Les dispositifs de maintien à domicile constituent une priorité forte du Département, en soutien aux personnes en perte ou en quête d'autonomie. Le secteur de l'aide à domicile (45 prestataires autorisés) au cœur de ce système est mobilisé afin d'engager des évolutions structurelles.

En 2019, une démarche menée avec des représentants du secteur et des usagers a permis d'évaluer le dispositif de chèque emploi service universel (CESU) utilisé pour rémunérer les intervenants à domicile. Ce travail a conduit à l'engagement dans une expérimentation sur des modalités de financement renouvelées. Celle-ci vise à assurer l'accessibilité financière et géographique des services pour les bénéficiaires, à permettre une plus grande équité de traitement et à mieux maîtriser les restes à charge pour les usagers.



En complément à ces évolutions, le Département poursuit le déploiement d'une politique de prévention de la perte d'autonomie à destination des personnes âgées de 60 ans et plus grâce à la Conférence des financeurs. À ce titre, plus de 83 actions concernant l'isolement social ou la santé ont été financées en 2019 pour un montant représentant plus de 875 000 €.

Sigles :

- **APA** : allocation personnalisée d'autonomie
- **PCH** : prestation de compensation du handicap
- **MDPH** : maison départementale des personnes handicapées
- **CMI** : carte mobilité inclusion
- **AAH** : allocation adultes handicapés
- **MAIA** : méthode d'action pour l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie

L'accès aux aides techniques individuelles a également été renforcé (+ 27% de bénéficiaires).

Par ailleurs, les aspirations à une vie menée à domicile près des siens ou dans un environnement choisi induisent une augmentation du nombre de bénéficiaires en situation de handicap pour l'accompagnement à l'autonomie (+ 5,2 % au titre de la prestation adulte et + 14,7 % au titre de la prestation enfant).

ACCOMPAGNER LES AIDANTS ET LES SITUATIONS LES PLUS COMPLEXES

Le Département apporte son soutien au dispositif permettant de reconnaître et accompagner les aidants, qu'ils interviennent à domicile ou en établissement. Deux appels à projets ont permis en 2019 de soutenir 15 actions à ce titre pour plus de 101 000 €. 10 actions PA pour 81 534 et 5 actions PH pour 19 820 €.

Présents aux côtés des personnes les plus en difficulté, les gestionnaires de cas de la MAIA ont accompagné 285 personnes (au 31 octobre). De même, la démarche Réponse accompagnée pour tous animée par la MDPH a permis en 2019 de maintenir ou d'organiser des solutions pour 78 personnes.



CHIFFRES CLÉS

APA :

- **9 850** bénéficiaires à domicile
- Délai de traitement des demandes : **61 JOURS** en moyenne
- Montant du plan moyen : **377 €**
- Budget APA à domicile (voté) : **44 769 816 €**

MDPH

- **38 500** décisions
- **3,3** mois de délais de traitement

PCH :

- **1 829** bénéficiaires à domicile dont **1 761** adultes et **68** enfants
- Montant du plan moyen : **603 €** pour la PCH adultes et **1 196 €** pour la PCH enfants



Le Département agit pour l'attractivité de la Saône-et-Loire





DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Le Département, qui peut compter sur son agence de développement touristique, sur un concept fort de tourisme de nature, un réseau dense de voies vertes et bleue, un patrimoine roman très riche, va pouvoir s'appuyer également sur la création d'un parc historique de loisirs à Tournus en 2023. La culture, le soutien aux actions culturelles et au patrimoine départemental contribuent également fortement à l'attractivité de notre département.

DE NOUVEAUX SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES RURALES...



En 2019, la direction des réseaux de lecture publique s'est dotée d'un nouvel outil informatique et a mis en ligne un site internet plus ergonomique intégrant de nombreux services pour les bibliothèques de son réseau : accès au catalogue, réservations d'ouvrages et d'outils d'animation, inscription aux formations, etc. Il est également une ressource en termes de pratique professionnelle grâce à une boîte à outils en ligne et des articles sur l'actualité de la lecture publique.

Autre nouveauté : depuis le mois d'octobre, la DRLP organise son OpenBib71. Une journée par mois, les bibliothèques peuvent venir sur place sans rendez-vous pour échanger des documents et découvrir l'actualité du réseau. Une façon de garder un contact régulier et de renouveler fréquemment les collections !

...ET À TOUS LES HABITANTS DE SAÔNE-ET-LOIRE

Le nouveau site Internet est aussi une ressource pour tous les habitants de Saône-et-Loire. Il permet d'accéder à des sélections bibliographiques, un agenda départemental des événements des bibliothèques et surtout des formations en ligne gratuites sur de nombreuses thématiques : code de la route, bureautique, cours de langue ou loisirs en tous genres (pilate, couture, yoga...).



2019 a également signé la sixième saison culturelle de la bibliothèque départementale avec la thématique de l'empreinte comme fil rouge. L'un des événements phares a été la deuxième édition du festival Sans décoder ?! au Lab 71, dédié aux cultures numériques.



Ateliers, expérimentations, installations artistiques, conférences et débat ont rythmé les 3 journées du festival à destination de 780 visiteurs.

CHIFFRES CLÉS

- 180 000 livres
- 20 000 CD
- 9 000 DVD
- 33 000 réservations en ligne sur bibliotheques71.fr
- 17 projets accompagnés et financés pour un montant global de 44 700 €



GRAND SITE DE SOLUTRÉ : TOURISME RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Changement de gouvernance au Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson. Le Département assure désormais la gestion de ce site et s'engage en faveur de la préservation de cet espace exceptionnel associée à une mise en valeur et à un développement raisonnés.



L'équipe départementale de gestion du paysage, 8 agents en contrat d'insertion encadrés par un chef d'équipe, poursuit son activité de restauration du petit patrimoine bâti.

Le musée de Préhistoire et la Maison du Grand Site ont bénéficié d'une fréquentation en forte hausse (+20 %), dopée par la qualité de l'exposition temporaire et les nombreuses animations proposées.

Le Département a demandé le renouvellement du label Grand Site de France, qui arrive à échéance. Le dossier, nourri des échanges et de la concertation avec de nombreux interlocuteurs, expose le bilan des actions menées entre 2013 et 2018 et propose un programme d'action ambitieux pour la période 2019-2024.

- Les femmes ont été à l'honneur au musée du compagnonnage de Romanèche-Thorins grâce à 2 expositions : les « Dames de vigne » du Beaujolais et « Les couturières » de Digoin.
- Patrimoine : soutien de 66 projets de restauration ou de mise en valeur du patrimoine (565 300 €) dont 21 au titre de l'appel à projets départemental (481 542 €), et de 27 associations et organismes (306 140 €).

L'EXTENSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Inaugurée le 29 mars, l'extension des Archives départementales peut accueillir 4 km linéaires de documents, portant la capacité totale du bâtiment à 26 kml.

L'extension de 300 m² sur 3 niveaux, construite en jonction avec la tour d'origine, est l'œuvre du cabinet d'architecte Modulart. Ses équipements techniques respectent les normes de conservation : hygrométrie constante, température de 16° ou 23°selon la saison, 14° pour certains documents.

Les espaces, équipés de rayonnages compacts électriques, sont inaccessibles au public sauf occasions exceptionnelles. Coût total des travaux : 1,12 M€ dont 150 000 € financés par l'État.



© Emilie FONTANE

SENSIBILISER, FORMER À L'ENVIRONNEMENT GRÂCE AU NUMÉRIQUE

L'année 2019 a été consacrée, en grande partie, à améliorer les présentations des expositions permanentes du centre Eden. Les informations à donner aux visiteurs sont rassemblées sur des écrans tactiles. Des menus permettent d'accéder à des images, des vidéos, des sons et des jeux. La présentation est épurée et à la portée de tous.

La salle de l'eau a été entièrement retravaillée avec une nouvelle scénographie et une présentation plus au goût du jour. Une place importante a été donnée à l'interactivité et au numérique.

Une borne interactive collecte des informations auprès des visiteurs donnant des statistiques sur les profils des visiteurs ou leur ressenti après la visite.

DES ÉVÉNEMENTS, DES TRAVAUX...

Différents événements ont cette année rythmé la vie du centre Eden. Le week-end « portes ouvertes » en avril et la foire nature de septembre ont connu un grand succès avec respectivement 950 et 1 450 visiteurs.

Le centre Eden a accueilli, pendant la 2^e quinzaine d'août, un séjour Erasmus+. Une vingtaine de jeunes Polonais, Lettons et Français ont travaillé sur le thème de l'astronomie. Une exposition temporaire : « Vu, pas vu, pas pris » a été proposée au public et aux scolaires.

Des travaux ont été entrepris dans le but d'améliorer la qualité d'accueil des publics : réfection totale des allées du parc et changement de l'ensemble des douches dans le bâtiment hébergement.



CHIFFRES CLÉS

- 6 000 journées/enfants
- 1 300 personnes accueillies dans le cadre des escapades nature.



AIDE À LA CRÉATION NON PROFESSIONNELLE

En 2019, le Département a soutenu le projet de l'orchestre symphonique de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau, associé au chœur mixte Opus 71 de Chalon-sur-Saône afin de créer le Requiem de Mozart. L'aide de Département a permis l'accompagnement du projet par des musiciens et chanteurs lyriques.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA DANSE

Le Département participe au développement de la pratique de la danse et s'attache à favoriser :

- le développement de la pratique chorégraphique,
- l'élargissement des projets artistiques aux nouvelles esthétiques,
- le redéploiement des projets artistiques à de plus vastes territoires,
- la sensibilisation de nouveaux publics,
- le renforcement de la qualité de l'enseignement.

Plusieurs axes ont été définis et construits avec les acteurs locaux : résidences chorégraphiques, rencontre départementale, master class, ateliers, liaison CM2-6^e, Écoles

qui dansent, Danse à l'école, parcours danse au collège, stage de création, accompagnement des professionnels, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), stages, temps fort hip-hop.



FORMER ET ÉDUIQUER À LA SCIENCE

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS AU LAB 71

Outre le catalogue d'animations pour les scolaires qui s'est encore enrichi cette année, l'équipe du Lab 71 a proposé des événements et des projets sur plusieurs jours pour les scolaires. Le Lab71 a accueilli et co-organisé :

- la 2^e édition du festival « Sans décoder » en mai avec la BDSL qui a encore une fois rencontré un vif succès avec 780 personnes dont 250 scolaires,
- la 2^e édition de « Des Livres ta science », en partenariat avec la direction des collèges,
- la journée de restitution des classes culturelles numériques.



DES TRAVAUX, DES OUTILS...

Un nouvel espace accueil et boutique a été réalisé en 2019. Il correspond mieux aux publics accueillis et tient davantage compte des contraintes du lieu. L'éclairage des espaces de visite a été revu pour s'adapter aux exigences des expositions.

Le showroom scientifique Effervé' Sciences s'est enrichi d'une nouvelle thématique : le son. Ce thème a été abordé sous son aspect scientifique, mais également sous une forme plus artistique grâce à l'exposition temporaire : « *Sculpture sonores* » de la compagnie Philémoi.

Des parcours numériques sur tablette ont été développés pour accompagner les visiteurs. La table tactile est également utilisée pour la création d'applications ludiques.

CHIFFRES CLÉS

- 5 000 scolaires
- 6 000 visiteurs
- 780 visiteurs pour le festival " Sans décoder "
- 1 100 visiteurs pour la semaine de la science



Le Département agit
pour une gestion responsable du budget
et un service de qualité







ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE

Avec un effectif de 2 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire et un budget de 640 millions d'euros, le Département a limité ses dépenses de fonctionnement au profit des dépenses d'investissement tout en maintenant un haut niveau de qualité de services rendus par les agents départementaux en direction des habitants, en continuant à innover sans augmenter la pression fiscale.

MOYENS FINANCIERS

La direction des finances a contribué à garantir la bonne gestion budgétaire et comptable de la collectivité impulsée par la majorité départementale. Le pilotage des dépenses a permis de respecter les engagements pris avec l'État dans le cadre de la contractualisation relative à l'encadrement des dépenses.

La direction a également déployé la dématérialisation complète de sa chaîne comptable, conformément aux obligations juridiques à compter du 1^{er} janvier 2019. Les pièces justificatives comptables sont désormais dématérialisées. Le Département a continué d'approfondir sa qualité comptable et d'améliorer ses délais de paiement : ceux-ci ont été réduits de plus d'un jour par rapport à 2018.

Le projet d'adaptation de la fonction financière s'est aussi poursuivi. Lancé en 2018, ce travail vise à analyser la capacité du Département à répondre aux enjeux comptables et financiers actuels et futurs. En 2019, au moyen d'un diagnostic partagé, les services départementaux ont travaillé collectivement à cartographier les procédures budgétaires et comptables et à réaliser un état des lieux des systèmes d'information financiers.

UNE VISION SYNTHÉTIQUE DES LOIS OU PROJETS DE LOI IMPACTANT LE DÉPARTEMENT

Parmi les sujets présentés sous la forme d'une infographie et d'un film très court diffusés en conseil des directeurs et aux agents via l'intranet Vitam'in :

CHIFFRES CLÉS DÉPENSES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT (DM3) BUDGETS CONSOLIDÉS :

- 477,6 M€ de dépenses de fonctionnement
- 137,5 M€ de dépenses d'investissement directement investies sur le territoire



CHIFFRES CLÉS AU 1^{ER} NOVEMBRE 2019 :

- Nombre de mandats de paiement émis : 48 982
- Délai global de paiement : 28,3 JOURS
- Part des factures dématérialisées dans l'ensemble des factures : 80 %



- la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté,
- la loi Élan, Action publique 2022,
- la loi Égalim (Alimentation et agriculture),
- décentralisation 2020 (propositions de l'ADF),
- la loi LOM (loi d'orientation des mobilités),
- la loi de transformation de la fonction publique.

SITUATION BUDGÉTAIRE DU DÉPARTEMENT

Au 31 octobre 2019, les prévisions d'exécution budgétaire du Département de Saône-et-Loire démontrent la bonne gestion financière de la collectivité et son ambition au service des habitants. La dernière décision modificative du budget, adoptée en novembre 2019, illustre le volontarisme du Département. Tous budgets confondus, en section de fonctionnement, ce sont ainsi 477,6 M€ de dépenses qui sont prévues sur l'année pour 555,3 M€ de recettes .



Le niveau d'investissement continue à croître, s'élevant pour le budget principal et les budgets annexes à 137,5 M€ directement investis sur le territoire. Pour le budget principal, en particulier, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 108,1 M€. Les dépenses d'équipement brut de budget principal représentent ainsi 14,3 % des recettes réelles de fonctionnement contre 12,2 % en moyenne nationale. Le Département déploie une gestion vertueuse de ses finances. Le taux d'imposition est stable depuis 2015. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées.

Le Département respecte scrupuleusement les engagements pris avec l'État limitant la croissance de ses dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an. Pour 2019, l'exécution budgétaire finale permettra de respecter le plafond de dépenses de fonctionnement négocié avec l'État dans le cadre du contrat signé le 29 juin 2018.

La gestion départementale s'inscrit dans une soutenabilité pluriannuelle telle que présentée dans le rapport d'orientations budgétaires adopté par l'assemblée départementale le 14 novembre 2019. La marge brute du Département est maintenue aux alentours de 13 % des recettes réelles de fonctionnement.

La capacité de désendettement de la collectivité s'établit à 4 années en 2019 et devrait se maintenir autour de 5 années à moyen terme, soit un niveau bien inférieur au seuil de vigilance fixé à 8 années. Tel que présenté dans la décision modificative de novembre 2019, l'encours de dette prévu pour 2019 s'établit à 280 M€. Le Département met en place une gestion active de la dette lui permettant de disposer d'un taux moyen de l'encours en baisse, à hauteur de 1,89 % en 2019. Les produits d'emprunt sont considérés comme non risqués : l'encours est classé à 94 % en 1-A et à 6 % en 1-B selon la charte dite de « Gissler ».

Les budgets annexes de la collectivité présentent également une gestion soutenable. Les dépenses du Centre de santé départemental ont nettement progressé au cours de l'exercice 2019 en lien avec le développement du centre. Les dépenses de ce budget annexe s'élèvent à 4,8 M€ pour 2019 pour des recettes d'activité en hausse par rapport à 2018 à hauteur de 3 M€. Le budget annexe du très haut débit affiche un niveau de dépenses d'investissement prévu de 29 M€ pour 2019.



MOYENS INFORMATIQUES



InterStis est une plateforme collaborative accessible, via Internet, aux partenaires externes. Cet outil, simple et intuitif, offre de nombreuses fonctionnalités parmi lesquelles : la modification à plusieurs en simultané et en temps réel de documents bureautiques, la planification et le suivi de projet, le tchat. Chaque utilisateur accède aux informations de manière sécurisée et conforme au règlement général de protection des données. À ce jour, 12 espaces sont en place, pour permettre, par exemple, des échanges entre la direction générale adjointe aux solidarités, la CAF et les relais d'assistants maternels ainsi que les ergothérapeutes de la Mutualité française.

SAONEETLOIRE71.FR : UN SITE INTERNET REVU ET PLUS ACCESSIBLE

Lancé au printemps, il s'adresse directement à l'utilisateur avec une entrée par profil « vous êtes ». Le nouveau site est plus simple, plus proche des citoyens grâce à un accès direct aux demandes des usagers : aides, informations pratiques, coordonnées, renseignements, dossiers à télécharger... Il permet également de connaître les différentes localisations du Département, son actualité quotidienne avec des contenus variés et interactifs (magazine en ligne, photos, vidéos, cartes interactives...), les projets départementaux et les divers événements sur l'ensemble du territoire départemental.

RENOUVELLEMENT DE L'ARCHITECTURE DE STOCKAGE ET DE SAUVEGARDE

La direction des systèmes d'information et du digital remplace son architecture complète de stockage des données datant de 2013. Cette nouvelle architecture mise en production au 1^{er} janvier 2020 offre un volume de stockage de 200 téraoctets avec une performance d'accès aux données bureautiques et serveurs d'applications métiers améliorée. Elle permet d'accroître le niveau de sécurité de protection des données qui seront réparties sur les sites de Lingendes et de Duhesme.



Un accent tout particulier a été mis sur l'environnement de sauvegarde et de restauration des données en cas d'incident.

Les serveurs sont sauvegardés deux fois par jour et les données bureautiques toutes les heures sans incidence sur la production.

Ces sauvegardes pouvant atteindre un volume de 270 téraoctets réalisées sur les salles serveurs de Duhesme sont répliquées à l'identique sur la salle informatique de Lingendes chaque nuit. Cette solution est évolutive et permet d'assurer les besoins du Département pour les six prochaines années.

CHIFFRES CLÉS

- 200 téraoctets stockés
- 12 espaces collaboratifs sur la plateforme InterStis
- 270 téraoctets peuvent être sauvegardés



MOYENS HUMAINS

GRAND PRIX DE L'INNOVATION 2019 : LES AGENTS À L'HONNEUR

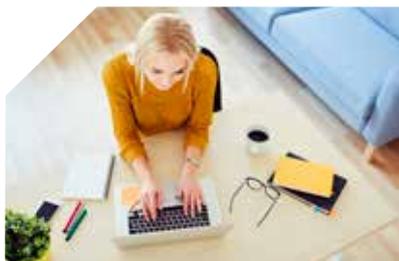
Derrière la locomotive majeure du centre de santé primé au plan national en 2018 se trouvent des projets quotidiens et de pratique innovante réalisés par les services. Le grand prix de l'innovation 2019 des agents a eu pour objectif de mettre en valeur les actions innovantes des services départementaux.

Les projets primés à l'occasion de la cérémonie des vœux, parmi les 22 présentés, ont été :

- plus-value en interne :
" Raconte-moi une belle rencontre " du TAS Chalon-Louhans – MLA,
- plus-value à l'externe :
Atelier bricolage à destination des collégiens de Buxy de la DCJS,
- coup de cœur des agents :
Cabinet de curiosités du centre Eden.



LE TÉLÉTRAVAIL, UNE PRATIQUE INTÉGRÉE DANS LE FONCTIONNEMENT COURANT DES SERVICES



Après trois années de déploiement du télétravail, le retour d'expérience quantitatif et qualitatif a justifié une adaptation des modalités internes, afin de mieux répondre aux besoins de la collectivité et prendre en considération l'avis des agents et des encadrants. L'agent et son responsable hiérarchique déterminent ensemble l'organisation du télétravail. Il peut désormais s'exercer tous les jours ouvrables, de façon non sécable. Il est possible de télétravailler deux jours, sous réserve d'avoir déjà télétravaillé un jour pendant au moins 6 mois.

Si l'agent exerce à temps partiel, son temps de présence dans le service ne peut être inférieur à trois jours par semaine. Enfin, le télétravail est désormais autorisé après trois mois minimum d'ancienneté dans les fonctions, au lieu d'un an.

Le temps de travail de l'agent est identique. Il peut être réalisé au domicile de l'agent, dans un bâtiment départemental distinct du lieu de travail ordinaire ou dans l'un des tiers-lieux partenaires.

Le Département propose ainsi une vingtaine de tiers-lieux favorisant à la fois la réduction du temps de trajet domicile-travail et l'occupation de locaux, notamment communaux, disponibles en proximité. En effet, sur un territoire étendu (le 7^e département de France en superficie), doté d'un habitat diffus, la question des mobilités revêt une importance particulière. Par ailleurs, 567 communes et 19 structures intercommunales offrent nombre de lieux équipés en bureautique mais non utilisés à temps plein.

De plus, la réalisation progressive du réseau très haut débit facilitera l'émergence d'une offre de sites autorisant le télétravail.

En phase avec les évolutions sociétales et après concertation approfondie, ces nouvelles dispositions ont recueilli un avis favorable unanime du comité technique et du conseil départemental.



CHIFFRES CLÉS

- 130 agents télétravaillent de façon récurrente fin 2019
- Soit 7% de l'effectif permanent

MOYENS GÉNÉRAUX

La direction du patrimoine et des moyens généraux, constituée au 1^{er} janvier 2018 a consolidé son organisation au cours de l'année 2019 tout en menant ses missions. 81 opérations de travaux, à côté des travaux d'entretien et de maintenance, ont été conduites par le pôle architecture et bâtiments, pour les collèges publics du Département et pour les bâtiments départementaux accueillant les directions et services.

Parmi celles-ci, l'achèvement de la reconstruction partielle du collège de Montchanin, la construction de l'Ehpad de Viré avec une livraison programmée, équipements compris, en septembre 2020, l'installation de la maison locale de l'autonomie de Chalon-sur-Saône dans de nouveaux locaux entièrement réhabilités.



Le pôle moyens généraux a poursuivi les actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail en offrant des moyens matériels adaptés à l'ensemble des services.

Le service gestion immobilière a ouvert un dossier d'envergure visant à la mise en place d'une stratégie de gestion de son parc foncier privé constitué de 3 291 parcelles représentant 650 hectares.

Les enjeux sont de taille puisqu'ils devraient permettre de piloter d'éventuelles réserves foncières pour répondre aux besoins des politiques publiques conduites par le Département, notamment en matière de développement durable. 40,2 M€ dont 32 M€ en investissement ont été consacrés avec plus de 8 000 commandes et le traitement de plus de 16 000 factures.

CHIFFRES CLÉS

- **71** procédures de consultations lancées
- **175** marchés et accords-cadres passés
- **81** véhicules remplacés dont **12** poids lourds et **15** nouveaux véhicules loués ou achetés
- **85** tonnes de papier et enveloppes consommées



MOYENS JURIDIQUES

Autour des deux pôles « Contrats-concurrence » et « Affaires institutionnelles et prévention des risques », sont organisés la passation des contrats réglementés et le montage de dossiers complexes ainsi que la gestion et l'anticipation des risques assuranciers, le conseil et la défense de la collectivité en tous domaines et notamment ses compétences obligatoires.

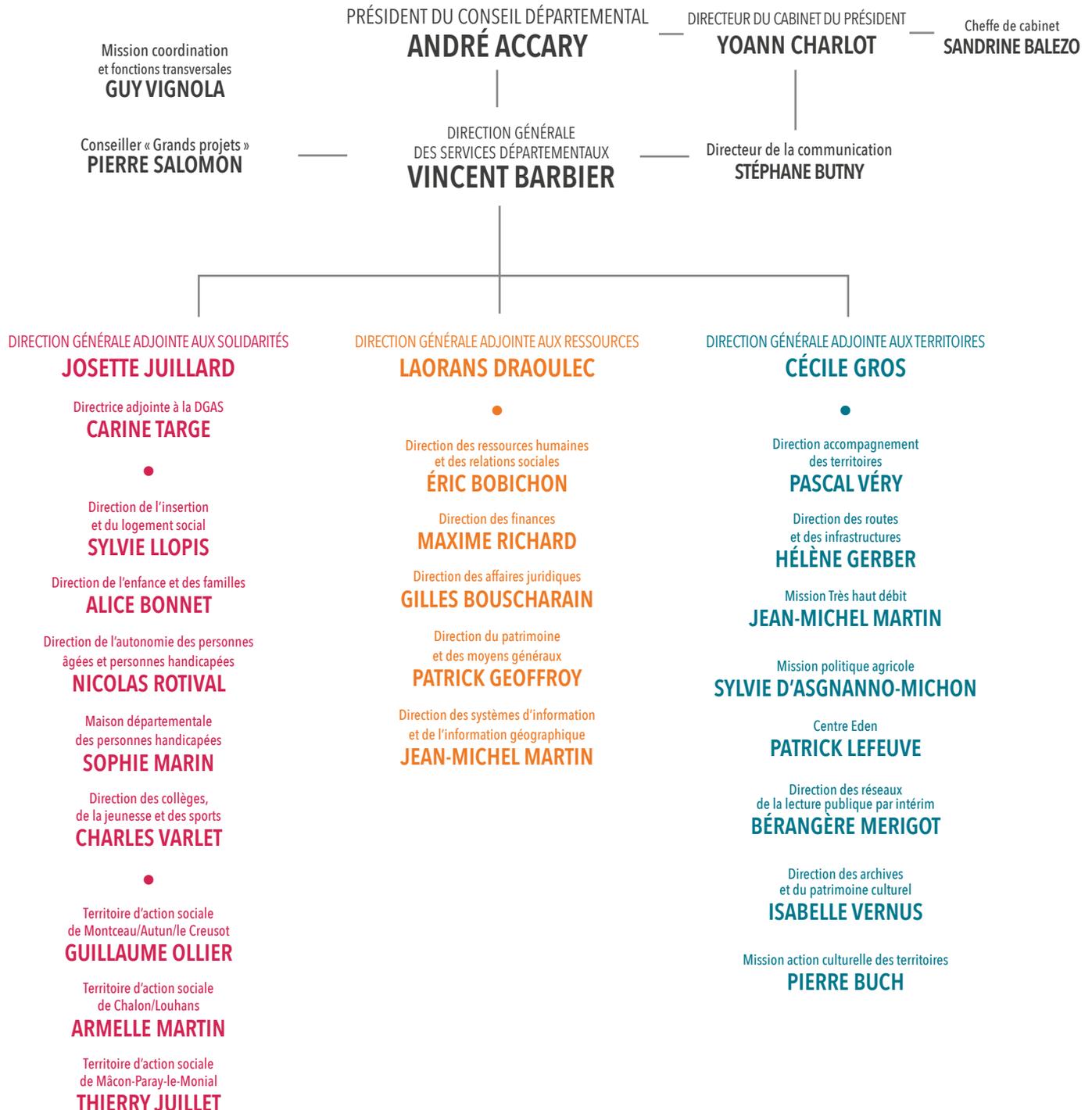
Parmi les investissements phares de cette année 2019 pour le Pôle « Contrats-concurrence », nous trouvons l'inscription désormais bien amorcée des marchés publics dans un processus 100 % dématérialisé ou la mise en place du Code de la commande publique.

Mais l'activité du pôle c'est aussi près de 150 consultations lancées pour plus de 360 contrats conclus, avec une activité de conseil et de contentieux à tous les stades de la passation, contentieux en augmentation du fait d'un tissu économique de prestataires particulièrement tendu.

En ce qui concerne le pôle « Affaires institutionnelles et prévention des risques », outre de nouvelles couvertures en matière d'assurance qu'il a fallu mettre en place avec l'accompagnement des services concernés, il s'est agi d'installer un contentieux dévolu désormais à la collectivité, celui des cartes « mobilité » pour les personnes handicapées.



ORGANIGRAMME au 1^{er} janvier 2020





Le rapport d'activité 2019 est édité par le Département de Saône-et-Loire - Mars 2020

Rédaction et coordination

- Mission coordination et fonctions transversales

Conception graphique et impression

- Service des éditions départementales



Crédits photos

- CD71
- Fotolia/Adobe Stock
- G. Fontany/F. Pannuti
- COMZY

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 art 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La Loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.





DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mission coordination et fonctions transversales/Service des éditions départementales

Rue de Lingendes - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 09

Tel. : +33 3 85 39 66 47

www.saoneetloire71.fr



ISSN 2679-1277